



No de résolution
ou annotation

Province de Québec
Commission scolaire du Val-des-Cerfs
École St-Édouard

**Procès-verbal de la séance du conseil d'établissement tenue le
9 février 2009 à 19h00 à l'école Saint-Édouard.**

ÉTAIENT PRÉSENTS :

France Bisson,	représentant du personnel de soutien
Sophie Breton,	enseignante
Caroline Chabot,	parent, VICE-PRÉSIDENTE
Isabel, Crack,	enseignante
Lisa Gosselin,	parent
David Lalonde,	parent, PRÉSIDENT
Paméla Nickner,	parent
Magali Paquette,	parent
David Proteau,	représentant du service de garde
Ginette Roy,	enseignante

ÉTAIENT ABSENTS :

PARTICIPAIT ÉGALEMENT :

Daniel Bédard, directeur de l'école

PUBLIC PRÉSENT

Robert Barrette
Marta Gubert Gomes

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Monsieur David Lalonde, président, accueille les membres, constate le quorum et ouvre la séance.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par David Proteau et résolu que l'ordre du jour soit adopté avec la modification suivante : ajout d'un point levée de fonds qui devient le point 6.

Adoptée à l'unanimité

**3. SUIVI ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA
RENCONTRE DU 13 JANVIER 2009**

Il est proposé par Lisa Gosselin et résolu que le procès-verbal de la rencontre du 13 janvier soit adopté avec les modifications suivantes : au point 5 : ajouter que M. Bédard doit aller s'informer auprès de la Chocolaterie Raphaël pour voir ce qu'ils ont à proposer pour la vente de chocolat. Au point 10, corriger voter pour votée.

Adoptée à l'unanimité

CE-08-09-24

CE-08-09-25



No de résolution
ou annotation

4. **PAROLE AU PUBLIC**

Marta Gubert Gomes félicite le comité organisateur du souper spaghetti. Les prix de l'encan et le jeu étaient très bien.

La semaine d'appréciation des enseignants sera la semaine du 23 mars. Marta Gubert Gomes demande l'autorisation du CE pour remplacer les enseignantes lors de la surveillance à la récréation du matin.

Autorisée à l'unanimité

Lors de changement d'une date d'une rencontre du CE, une note doit être envoyée aux parents pour les informer du changement.

Robert Barrette : Journée jouets (pertinence) : Selon les informations recueillies par M. Barrette, lorsque ces périodes sont récurrentes - 1 fois par mois - ces périodes devraient être votées par le CE.

Point discuté à la rencontre du 10 décembre par les membres du CE, voir le procès-verbal. Suite à cette rencontre, une suggestion de diminuer les fréquences avaient été discuté à la dernière rencontre du personnel.

Suggestion d'envoyer une communication aux parents pour clarifier la situation.

Les périodes prises pour la journée jouets sont des périodes de récompense qui peuvent prendre plusieurs formes – film – jeux libres...La journée jouets ne dure pas toute une journée mais, 1 ou 2 périodes.

5. **INFORMATIONS DE LA DIRECTION ET SUIVI DE LA DERNIÈRE RENCONTRE**

Présentation et adoption du budget 2008-2009 :

École internationale : Faire une moyenne des 3 dernières années du nombre d'élèves de Bolton Ouest et Brome qui fréquentent l'école afin de demander à ces 2 localités de payer au prorata pour l'école internationale.

Rapport financier : un rapport financier est demandé par le CE pour la dernière rencontre du mois de juin.

Pour les prochaines années, lors de la présentation du budget, la direction doit présenter un budget prévisionnel et un budget réel de l'année courante et de l'année précédente.

Fonds à destination spéciale : Pour les activités éducatives, 80% du total des dépenses devraient être présentées lors de l'adoption du budget. Et, à partir de ce budget, l'OPP s'occuperait de faire les levées de fonds afin d'amasser les sommes nécessaires aux activités afin d'éviter d'avoir des surplus et de faire des levées de fonds inutilement.

Bel effort de révision budgétaire par la direction, l'an prochain devrait être l'an zéro, soit, revenir avec un bilan à la fin de l'année et repartir de ce bilan l'année suivante afin de déterminer les revenus et dépenses.

Proposition d'adopter le budget tel que présenté par la direction pour l'année 2008-2009 et pour l'année suivante, avoir un budget réel avec 80% des dépenses pour les activités éducatives et le bilan financier à la fin de l'année scolaire 2008-2009.

CE-08-09-26



No de résolution
ou annotation

Adoptée à l'unanimité

Résolution du conseil concernant le transfert du fonds à destination spéciale : Il est proposé par Magali Paquette, secondé par Lisa Gosselin que le transfert d'argent au poste budgétaire fonds à destination spéciale à celui des activités pour 2008-2009 pour la répartition du budget relié au fonds à destination spéciale présenté par Monsieur Daniel Bédard lors de l'adoption du budget de l'école soit autorisé.

CE-08-09-27

Adoptée à l'unanimité

Information concernant l'école internationale : Un chèque de \$3000.00 est remis par le député, M. Pierre Paradis, pour l'école internationale.

1 enseignante par niveau à suivi une formation pour l'évaluation.

Les rencontres pour l'élaboration du module 2 auront lieu bientôt

Mesures d'urgences : Toute la structure est mise en place par la Commission scolaire. Détails à venir.

(Focus Group) pour la planification du projet éducatif : Projet éducatif en lien avec le programme international.

6. LEVÉE DE FONDS

La direction en profite pour remercier Caroline Chabot, sa famille et son équipe pour l'organisation du souper spaghetti. Commentaire de M. Bédard pour le nettoyage à la fin de la soirée, pour les prochaines années, prévoir une personne de l'école en charge du nettoyage qui sait où mettre le matériel utilisé durant la soirée et qui pourrait diriger les bénévoles en place. Ginette Roy a pris des notes pour les prochaines années de certaines choses à ne pas oublier au bon déroulement du souper.

M. Bédard n'a pas eu de nouvelle de la Chocolaterie Raphaël.

Ginette Roy a contacté 2 compagnies qui offrent des produits à 70% de cacao. La plupart des produits se vendent à 3\$. La levée de fonds devrait commencer tout de suite après la semaine de la relâche.

21h00, Magalie propose une prolongation de la rencontre.

Il est proposé par Magalie Paquette, secondé par Paméla Nickner que le CE approuve le principe d'une levée de fonds. On laisse le choix de la compagnie au comité qui s'occupe de la levée de fonds. On demande de favoriser, si possible, une compagnie locale. La vente de chocolat ou faire un don n'est pas obligatoire pour les familles.

Approuvé à l'unanimité

7. INFORMATIONS ET DEMANDES DE L'OPP

Aucun commentaire.



No de résolution
ou annotation

8. INFORMATIONS ET DEMANDES DES ENSEIGNANTS

Patin avec les élèves au centre communautaire dans le cadre des cours d'éducation physique.

9. INFORMATIONS ET DEMANDES DU SERVICE DE GARDE

141 inscriptions pour les activités parascolaires le midi.

Pas de service de garde durant la semaine de relâche.

Lors du souper spaghetti, ne pas oublier que le service de garde est ouvert. Cette année, le service de garde a eu certains problèmes avec les locaux disponibles et les gens qui entraînent par l'entrée du service de garde.

10. INFORMATIONS DU COMITÉ DE PARENTS

ECR : 30 mars soirée d'information concernant le cours d'ECR.

Information sur le surplus dans certaines écoles.

Loi 88 : Grand changement. Important d'avoir des commentaires. Modification au niveau de l'implication des parents.

Consultation secteur scolaire : le 17 février, rencontre d'information à Waterloo.

Devoirs : étude – questionnaire à répondre par Pamela Nickner sur la remise en question de la période de devoirs et leçons après l'école.

Conférence sur l'hypersexualisation – date à suivre.

11. PAROLE AU PUBLIC

Aucun public présent.

12. VARIA

Aucun point ajouté au varia.

13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Sophie Breton et résolu que la séance soit levée à 21h15.

CE-08-09-28

Adopté par la majorité

Signature
Président

Signature
Directeur